

Paris, le 5 janvier 2017

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir la brochure d'information sur l'École normale supérieure relative à la taxe d'apprentissage. Notre École, qu'on appelle souvent avec une familiarité amicale «Normale Sup'», ou même «rue d'Ulm», est un haut lieu de la recherche et de la formation en France et dans le monde.

C'est dans ses murs qu'ont été formés la plupart des prix Nobel français des 50 dernières années, tous nos médaillés Fields et un nombre considérable de grands savants, que ce soit dans les disciplines scientifiques ou littéraires, autant dire un palmarès que peuvent lui envier tous les établissements d'enseignement supérieur français.

L'enseignement par la recherche, au contact direct des laboratoires, y est la règle. C'est ainsi que les étudiants sont confrontés aux avancées les plus récentes de la science. Les études associent une formation disciplinaire approfondie dans une thématique à une ouverture vers d'autres disciplines. L'interdisciplinarité et la capacité d'échanges sont favorisées par la présence sur notre campus de promotions associant des étudiants de sciences exactes et de sciences humaines et sociales, dont plus d'un cinquième vient de l'étranger.

Ce dialogue permanent entre disciplines et cultures, dans une atmosphère de liberté intellectuelle, est une marque de l'ENS, il apporte un enrichissement exceptionnel à nos élèves, qui font preuve de capacités d'adaptation et d'évolution très recherchées.

Recherche de pointe et formations associées s'appuient sur des ateliers techniques à la compétence avérée. C'est ainsi que la plupart des éléments des célèbres expériences de Serge Haroche sur la détection de photons sans destruction, expériences réalisées dans notre département de physique, qui lui ont valu le prix Nobel de physique 2012, sont fabriqués sur place dans nos ateliers. La réflexion intellectuelle la plus avancée sur les fondements de la mécanique quantique s'appuie ainsi sur un savoir-faire technique performant.

L'ENS c'est cela aussi, même si on le sait peu à l'extérieur.

En faisant verser la taxe d'apprentissage à l'École normale supérieure, vous contribuerez à renforcer un lieu de formation du plus haut niveau international, d'où sortiront les talents capables de créer la dynamique d'innovation et de créativité dont notre pays a besoin.

Avec mes plus sincères salutations,



Marc Mézard
Directeur de l'École normale supérieure